

Bruxelles, le 29 septembre 1982.

Note BIOCOM (82) 397 aux Bureaux Nationaux  
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

432  
6 (CST 65) (1)

-----  
Reunion de la Commission du 29 septembre 1982.  
-----

1. TEXTILES - A.M.F  
-----

La Commission a approuve ce matin son rapport au Conseil sur les negociations qu'elle a menees avec vingt-sept pays, dans la cadre de l'AMF, en vue de la conclusion d'accords bilateraux concernant les echanges des produits textiles 1983-1986.

Dix-huit de tels accords ont pu etre paraphes jusqu'ici (1). Huit autres negociations (2) n'ont pas encore abouti. Sous reserve d'un accord d'ensemble, la negociation avec l'Indonesie a permis de se mettre d'accord sur les aspects quantitatifs.

La Commission propose au Conseil d'approuver les accords paraphes jusqu'ici pour application de facto a partir du 1er janvier 1983 et de preciser la volonte de la Communaute de respecter les resultats des accords paraphes, meme si la Communaute ne continue pas a participer a l'AMF faute d'accords avec les autres pays partenaires. La Commission propose, en outre, de confirmer ses directives de negociation actuelles et de faire un ultime effort, sur cette base, pour parvenir a un accord negocie avec les autres partenaires. La Commission informera a temps le Conseil des resultats de cet effort pour lui permettre de decider si la Communaute doit continuer a participer a l'AMF. Une telle decision doit intervenir avant la fin de l'annee.

- (1) Bangladesh, Bulgarie, Colombie, Egypte, Guatemala, Haiti, Hongrie, Inde, Mexique, Pakistan, Perou, Pologne, Roumanie, Sri Lanka, Tchechoslovaquie, Thaïlande, Uruguay, Yougoslavie.
- (2) Argentine, Bresil, Hong-Kong, Coree, Macao, Malaisie, Philippines, Singapour.

A SUIVRE.

Amities,

Manuel SANTARELLI, Comeur 12h/////

Bruxelles le 30 septembre 1982

Note BIO COM (82) 397 suite 1 aux Bureaux nationaux  
cc aux membres du Groupe

-----

Reunion de la Commission du mercredi 29 septembre 1982

-----

## 2. POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT

-----

432

La Commission a approuve le Memorandum sur la politique communautaire de developpement, dont elle avait entrepris l'examen le 9 septembre (voir BIO COM 369 point 3).

M. Pisani a presente le bilan et les perspectives de la politique communautaire de developpement aujourd'hui a 12 h. en Salle de Presse (voir BIO separee). Le texte de la note P-51, ainsi que le texte du Memorandum, vous seront envoyes le plus rapidement possible dans les langues disponibles.

## 3. RENFORCEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LE SECTEUR CULTUREL

-----

A l'initiative du President Thorn, la Commission a approuve une communication au Parlement europeen et au Conseil sur le renforcement de l'action communautaire dans le secteur culturel. La Commission entend ainsi ouvrir un debat a l'issue duquel elle presentera des propositions concretes au Conseil. A la lumiere de l'experience acquise depuis sa premiere communication du 27/11/77 (voir bulletin no. 1/77 et note P-106 de 1977) dans ce domaine, le present document indique selon quels axes prioritaires la Communaute peut poursuivre son action dans le cadre des responsabilites economiques et sociales qui lui incombent en vertu des Traités (voir P-53).

## 4. AIDE D'URGENCE BELGIQUE

-----

La Commission a decide l'octroi d'une aide d'urgence de 100.000 ECUS en faveur des habitants des villages de la province du Luxembourg en Belgique, sinistres a la suite de la tornade du 20 septembre dernier.

Les sommes seront remises au gouverneur de la province pour distribution directe aux habitants, afin de leur apporter temoignage de la solidarite communautaire.

Amities

Manuel Santarelli Comeur 12h////

